



L'an deux mille vingt-cinq, le 04 février, à 09 heures, se sont réunis, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube à Sainte-Savine, les membres du Conseil d'Administration, sous la présidence de Monsieur Thierry BLASCO, Président, dûment convoqués le 06 janvier 2025.

Nombre de Membres en exercice	26
Nombre de Membres présents	16
Nombre de pouvoirs	6
Nombre de suffrages exprimés	22
Votes Pour	22
Votes Contre	0
Abstention	0

Présents(es) :

Messieurs Thierry BLASCO, Michel LAMY, Christian BLASSON, Richard BRUGGER, Philippe DALLEMAGNE, Mesdames Annie DUCHENE, Claude HOMEHR, Carmen LABILLE, Messieurs Jean-Marie CASTEX, Denis MAILIER, Jean-Philippe RESIDORI, Mesdames Anna ZAJAC, Rachida BOUDADI, Marie-Thérèse LEROY, Nelly DELELIGNE.

Représentés(es) par leur suppléant(e) :

Monsieur Patrick DYON était représenté par Monsieur William HANDEL.

Ayant donné pouvoir :

Monsieur Jean-Michel VIART avait donné pouvoir à Monsieur Michel LAMY.

Monsieur Alain BALLAND avait donné pouvoir à Monsieur Thierry BLASCO.

Monsieur Dominique BARONI avait donné pouvoir à Monsieur Christian BLASSON.

Madame Lydie FINELLO avait donné pouvoir à Monsieur Denis MAILIER.

Monsieur Jean-Marie CAMUT avait donné pouvoir à Madame Marie-Thérèse LEROY.

Madame Isabelle HELIOT-COURONNE avait donné pouvoir à Madame Annie DUCHENE.

Absents(es) excusés(es) :

Messieurs Philippe BORDE, Arnaud MAGLOIRE, Madame Raphaële LANTHIEZ, Monsieur François MANDELLI

Assistaient :

Madame Claudine KOLUDZKI, Directrice du Centre de Gestion,

Monsieur Jean-Yves AEGERTER, Directeur-Adjoint du Centre de Gestion,

Monsieur Julien BROUSSE, Membre du Comité de Direction,

Madame Carole LEROY, Agent Comptable du Centre de Gestion, était absente excusée.

Le Président a fait constat que le quorum était respecté réglementairement (article 24 du Décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié).

D2025_02_02

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS

Les comptes de l'exercice 2024 ont été arrêtés au 17 janvier 2024. Le compte de Gestion (ou le CFU) n'est pas encore établi, il sera approuvé par le Conseil d'Administration lors d'une prochaine réunion.

Toutefois, afin de réaliser le Budget Primitif 2025, il convient d'avoir recours à la reprise des résultats antérieurs et d'effectuer une reprise anticipée des résultats.

Pour ce faire, l'affectation du résultat de fonctionnement cumulé à fin 2024 est donc nécessaire.

Constatant que la balance générale (annexe n°2025_02) approuvée par Madame Carole LEROY, Agent comptable du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube, présente un excédent de fonctionnement de 762.633,36 €.

Le Président propose d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

POUR MEMOIRE

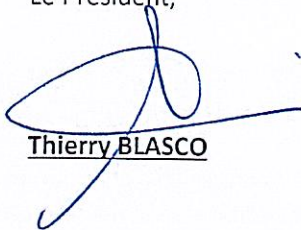
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	---
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) (2023)	665.527,95 €
.....	97.105,41 €
.....	---
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
(Fonctionnement)	
Excédent (2024)	
Déficit (2024)	762.633,36 €
EXCEDENT AU 31/12/2024	
.....	---
Affectation obligatoire	---
• A l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	---
Déficit résiduel à reporter	
• A l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	
.....	---
Solde disponible affecte comme suit :	
• Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
• Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (compte 002)	762.633,36 €

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte les conclusions du présent rapport.

Pour extrait conforme,
A Sainte-Savine, le 04 février 2025

Le Président,

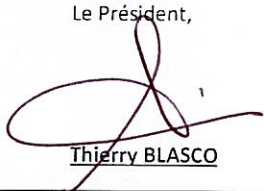



Thierry BLASCO

Le Président du CDG 10 certifie, sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte
à compter du 19/02/2025.



Le Président,


Thierry BLASCO

SITUATION AU 31 DECEMBRE 2024

SECTIONS	RESULTAT CLOTURE 2023	VIREMENT 1068	RESULTATS EXERCICE 2024	RESULTAT COMPTABLE AU 31.12.2024	RESTES A REALISER	RESULTAT NET COMPTABLE 31.12.2024
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	3 280 275,19 €		3 663 516,95 €	6 943 792,14 €	0,00 €	6 943 792,14 €
RECETTES	4 059 732,50 €	-113 929,36 €	3 760 622,36 €	7 706 425,50 €	0,00 €	7 706 425,50 €
TOTAL SECTION	779 457,31 €	-113 929,36 €	97 105,41 €	762 633,36 €	0,00 €	762 633,36 €
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	1 041 628,46 €		84 020,38 €	1 125 648,84 €	0,00 €	1 125 648,84 €
RECETTES	927 699,10 €		249 852,22 €	1 177 551,32 €	0,00 €	1 177 551,32 €
TOTAL SECTION	-113 929,36 €	0,00 €	165 831,84 €	51 902,48 €	0,00 €	51 902,48 €
RESULTATS NETS	665 527,95 €	-113 929,36 €	262 937,25 €	814 535,84 €	0,00 €	814 535,84 €



Balance Approuvée :

Claudine. Kolowzy : DGS.Carole LEROY
Inspectrice divisionnaire
des Finances publiques

Délibération n°2025_02_02

ANNEXE n°2025_02

Accusé de réception en préfecture
010-281000026-20250204-D2025_02-DE
Date de télétransmission : 18/02/2025
Date de réception préfecture : 18/02/2025